



2024

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge  
après dépôt de l'acte au greffe**Réserve  
au  
Moniteur  
belgeTribunal de l'entreprise de Liège  
Division Verviers

27 JUIN 2024

Le greffier  
GreffierN° d'entreprise : **0467 245 634**

Nom

(en entier) : **MELIMO**

(en abrégé) :

Forme légale : **SOCIETE ANONYME**Adresse complète du siège : **RUE DES WAIDES 10 - 4890 THIMISTER-CLERMONT****Objet de l'acte : RECONDUCTION DES ADMINISTRATEURS - EXTRAIT AGO 21/06/2024**

Après avoir délibéré, l'assemblée décide à l'unanimité des actions présentes ou représentées, de reconduire les mandats d'administrateur-délégué et de président de la société anonyme CRISMOBEL, ayant son siège à 4880 AUBEL, Rue du Vieux Tilleul 27, inscrite au RPM de Liège (Division VERVIERS) sous le numéro 0467.245.832. Conformément à l'article 2 :55 du Code des sociétés et des associations, la société anonyme CRISMOBEL nomme en qualité de représentant permanent, Monsieur Christophe MEECKERS, domicilié à 4880 AUBEL, Rue du Vieux Tilleul 27, numéro national 67.05.11-181.58. Les mandats prendront cours le 1er janvier 2024 et expireront immédiatement après l'assemblée générale ordinaire de l'année 2030, statuant sur les comptes annuels arrêtés au 31/12/2029. Les mandats de la société anonyme CRISMOBEL seront exercés à titre onéreux. La société anonyme CRISMOBEL, représentée par Monsieur Christophe MEECKERS intervient aux présentes et accepte les mandats qui lui sont conférés.

Après avoir délibéré, l'assemblée décide à l'unanimité des actions présentes ou représentées, de reconduire le mandat d'administrateur de Madame Marie-Claire ERNST, ayant son domicile à 4880 AUBEL, Rue du Vieux Tilleul 27. (NN : 64.02.29-162.35)

Le mandat prendra cours le 1er janvier 2024 et expirera immédiatement après l'assemblée générale ordinaire de l'année 2030, statuant sur les comptes annuels arrêtés au 31/12/2029.

Le mandat sera exercé gratuitement. Madame Marie-Claire ERNST intervient aux présentes et accepte le mandat qui lui est conféré.

Après avoir délibéré, l'assemblée décide à l'unanimité des actions présentes ou représentées, de reconduire le mandat d'administrateur de la SRL LUVIA, ayant son siège à 4683 VIVEGNIS, Rue de l'Arbre Saint-Roch 51, inscrite au RPM de Liège (Division LIEGE) sous le numéro 0784.509.175.

Conformément à l'article 2 :55 du Code des sociétés et des associations, la SRL LUVIA nomme en qualité de représentant permanent, Monsieur Régis MOLLON, domicilié à 4683 VIVEGNIS, Rue de l'Arbre Saint-Roch 51, numéro national 88.09.16-313.51.

Le mandat prendra cours le 1er janvier 2024 et expirera immédiatement après l'assemblée générale ordinaire de l'année 2030, statuant sur les comptes annuels arrêtés au 31/12/2029.

Le mandat de la SRL LUVIA sera exercés à titre onéreux.

La SRL LUVIA, représentée par Monsieur Régis MOLLON intervient aux présentes et accepte le mandats qui lui est conféré.

Déposé en même temps au greffe : PV AGO du 21/06/2024

POUR LA SRL LUVIA  
ADMINISTRATEUR  
REGIS MOLLON  
REPRESENTANT PERMANENTPOUR LA SA CRISMOBEL  
ADMINISTRATEUR-DELEGUE  
CHRISTOPHE MEECKERS  
REPRESENTANT PERMANENT

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 15/07/2024 - Annexes du Moniteur belge